

# TRANSURB CONSULT

INGENIEURS-CONSEILS

## BELGIAN TRANSPORT AND URBAN INFRASTRUCTURE CONSULT

RUE DE LOUVAIN 17 — 1000 BRUXELLES, BELGIQUE — TEL. 02/427.01.71 — TELEGRAMME : TRANSULT

658.015(100)

+656.11.4  
+656.015(100)

### AVANT-PROPOS

La Belgique, petit pays à forte densité de population, a toujours réussi à participer aux découvertes techniques et scientifiques du monde industriel et a sauvegardé de la sorte son indépendance économique vis-à-vis des puissantes nations qui l'entourent. C'est ainsi que les industriels belges ont été amenés à développer leurs propres techniques et méthodes qu'ils ont mis par la suite à la disposition d'autres nations.

Les Belges se sont souvent avérés ingénieux et entreprenants, particulièrement dans le domaine du transport en commun et dans celui du développement urbain qui lui est étroitement associé. Ce sont eux, en effet, qui ont été chargés de la promotion et de l'implantation des premières entreprises de transport public dans de nombreuses villes du monde entier comme Florence, Naples, Turin (Italie), Varsovie (Pologne), Barmen-Elberfeld (Allemagne), Madrid, Bilbao, Barcelone (Espagne), Paris, Lyon (France), Odessa, Riga (U.R.S.S.), Bucarest (Roumanie), Damas (Syrie), Buenos-Aires (Argentine), Mexico (Mexique), Lisbonne (Portugal), Istamboul (Turquie), Le Caire (Egypte), Bangkok (Thaïlande), Tientsin et Shangai (Chine).

Aujourd'hui, le transport public urbain et interurbain soulève maints problèmes, principalement à cause des embouteillages de circulation de plus en plus fréquents, auxquels même l'infrastructure la mieux conçue est incapable de remédier. Les grandes villes ne peuvent plus guère absorber le nombre croissant de véhicules privés qui envahissent leurs centres et qui paralysent la plupart de leurs activités commerciales, administratives et sociales.

Il faut trouver des solutions afin de faire le meilleur usage possible des quelques emplacements encore disponibles au centre des villes et pour améliorer les conditions de vie des communautés urbaines. Bon nombre d'autorités gouvernementales et municipales sont convaincues que, pour assurer la survie des grandes villes, un effort spécial doit être entrepris pour rationaliser les systèmes de transport en commun et pour humaniser l'infrastructure urbaine qui leur est associée.

Et c'est précisément le rôle et la tâche des experts de présenter à ces autorités les solutions les plus appropriées pour améliorer la fréquence, la vitesse, la régularité, la sécurité et le confort des moyens de transport, et pour sauvegarder l'environnement au coeur des grandes agglomérations.

### LA SOCIÉTÉ

La société d'ingénieurs-conseils TRANSURB CONSULT est une association intégrée d'une part de :

- ELECTROBEL et TRACTIONEL, les deux principaux bureaux d'études belges, spécialement versés en matière de développement, d'infrastructures urbaines, et d'autre part de
- la Société Nationale des Chemins de Fer Belges « S.N.C.B. », et la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles « S.T.I.B. », les deux sociétés belges les plus expérimentées en matière d'exploitation de transports en commun.

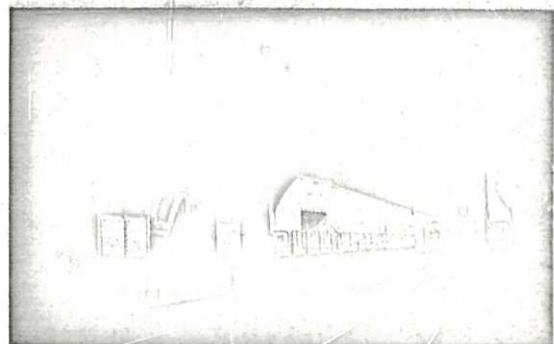
L'expérience accumulée par ces sociétés depuis le commencement de leurs activités (en 1895 pour ELECTROBEL et TRACTIONEL, 1926 pour la S.N.C.B., 1954 pour la S.T.I.B.) permet à la nouvelle société TRANSURB CONSULT de mener à bien toutes missions de planification, d'études de réalisation et d'assistance à la gestion en matière de développement d'infrastructures urbaines et de tous moyens de transport en commun, notamment les chemins de fer, les autobus et les métros.

TRANSURB CONSULT est une société tout à fait indépendante, sans aucun lien ni attaches financières avec des entreprises de construction ou de fabrication.

### ACTIVITÉS

Les activités principales de TRANSURB CONSULT relèvent des domaines suivants :

- planification du transport
- systèmes de transports urbains et interurbains
- entreprises de transport public
- aménagement d'infrastructures urbaines
- équipements urbains



1. Le métro bruxellois dans sa version « économique » d'exploitation.